



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR9102016 - Récifs des canyons Lacaze-Duthiers, Pruvot et Bourcart

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	3
4. DESCRIPTION DU SITE	5
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	7
6. GESTION DU SITE	8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR9102016	1.3 Appellation du site Récifs des canyons Lacaze-Duthiers, Pruvot et Bourcart
1.4 Date de compilation 14/03/2017		1.5 Date d'actualisation

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'environnement	DREAL Languedoc-Roussillon	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr



1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/10/2018
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : Pas de donnée
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,65489°

Latitude : 42,61147°

2.2 Superficie totale

83269 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
		%

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Méditerranéenne (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1170 Récifs		231,4 (0,28 %)		M	A	C	B	A

- PF : Forme prioritaire de l'habitat.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- Représentativité : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- Superficie relative : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$.
- Conservation : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Evaluation globale : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
M	1349	<i>Tursiops truncatus</i>	C			i	C	M	C	C	C	C
R	1224	<i>Caretta caretta</i>	C			i	C	P	C	C	C	C

- Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité : i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fsterms = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Qualité des données : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population : A = $100 \geq p > 15\%$; B = $15 \geq p > 2\%$; C = $2 \geq p > 0\%$; D = Non significative.
- Conservation : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale : A = «Excellent» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».



3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C	D
M		<i>Balaenoptera physalus</i>			i	C	X					X	
M		<i>Delphinus delphis</i>			i	P							X
M		<i>Globicephala melas</i>			i	C	X					X	
M		<i>Grampus griseus</i>			i	P	X					X	
M		<i>Stenella coeruleoalba</i>			i	P	X			X		X	
M		<i>Physeter macrocephalus</i>			i	P	X			X		X	
M		<i>Ziphius cavirostris</i>			i	P	X					X	

- Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Motivation :** IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	100 %

Autres caractéristiques du site

La partie Ouest du site Récifs des canyons Lacaze-Duthiers, Pruvot et Bourcart intègre l'ensemble du canyon Lacaze-Duthiers. Dans cette partie du site sont englobées une grande partie de plateau continental avec les roches Lacaze-Duthiers en particulier et deux canyons celui de Lacaze-Duthiers et de Pruvot.

Le plateau continental est envasé, assez plat avec une faible pente, mais avec par endroits des accidents topographiques comme les dunes sableuses entre - 85 et - 110 m de profondeur à l'Ouest de la tête de canyon Lacaze-Duthiers qui peuvent atteindre 9 m de haut (cf. Ifremer, 2011) et les roches Lacaze-Duthiers qui créent des reliefs.

Ces roches se trouvent juste au Nord du canyon du même nom et leur exploration durant la campagne MEDSEACAN s'est faite entre - 84 et - 94 mètres de profondeur. D'un point de vue géomorphologique, ces roches sont constituées de gros blocs et de dalles créant une microtopographie souvent complexe.

Le rebord du plateau considéré comme la ligne qui rejoint les points de pente de 1% délimitant la partie plateau (<1%) et la pente continental (>1%), se situe entre - 85 et - 130 mètres de fond selon que l'on se trouve en tête de canyon ou en interfluve (Baztan, 2004).

Ce canyon présente d'importantes colonies de *Madrepora oculata*, de *Lophelia pertusa* et de *Desmophyllum dianthus*, qui sont les espèces structurantes majoritaires des communautés de coraux froids en Méditerranée. Ces colonies sont présentes à l'état mort mais également vivant. Dans le fond du canyon, des colonies de coraux froids en particulier *Lophelia pertusa* se sont développées dans des zones à pente moyenne voir faible dans un contexte meuble.

La plateforme continentale est profondément entaillée par deux canyons : (i) Lacaze-Duthiers et (ii) Pruvot. Les plongées effectuées lors de la campagne MEDSEACAN ont révélé d'assez vastes zones rocheuses dans le premier canyon (i) sous formes de tombants, surplombs et blocs de roche. Des phénomènes de « cascading » d'eau froide dense du plateau continental sont connus dans le canyon Lacaze-Duthiers (Palanques et al., 2006 ; Palanques et al., 2012; Canals et al., 2006 ; Durrieu de Madron et al., 2005) et contribuent vraisemblablement à la particularité biocénotique. Le canyon est rocheux en tête de canyon puis devient progressivement vaseux. Il présente la hauteur de flanc la plus importante des deux canyons avec 407 mètres pour le flanc Ouest et 435 mètres pour le flanc Est (Baztan, 2004).

Le canyon Pruvot (ii) présente des fonds vaseux ou parfois sablo-vaseux. En 1965, des plongées ont été réalisées au moyen d'une soucoupe plongeante au niveau de l'interfluve entre les canyons Lacaze-Duthiers et Pruvot. Les observations donnaient à penser qu'une zone rocheuse abrupte à l'extrémité de l'interfluve, côté Nord pouvait exister (Reyss et Soyer, 1965).

Le talus de ce grand secteur est encore sous l'influence du Courant Nord (ou courant Liguro-Provençal), courant profond s'écoulant d'Est en Ouest le long de la pente continentale du golfe du Lion.

La partie Est du site Récifs des canyons Lacaze-Duthiers, Pruvot et Bourcart englobe le canyon Bourcart et une partie du plateau continental autour.

Le plateau continental est envasé et assez plat avec une pente plus forte au niveau de l'interfluve entre le canyon Bourcart et celui de Marti. A l'interfluve entre le canyon Bourcart et celui de Marti plus à l'Est, des dépressions circulaires de type pockmarks ont été explorés (Baztan, 2004 ; Zeppilli et al., 2012). Ces pockmarks ne peuvent pas être considérées au titre de l'habitat 1180 « Structures sous-marines causées par des émissions de gaz) de l'Annexe I de la directive « Habitat » car elles ne comportent pas de structures centrales carbonatés.

Le rebord du plateau considéré comme la ligne qui rejoint les points de pente de 1% délimitant la partie plateau (<1%) et la pente continental (>1%), se situe entre - 105 et - 130 mètres de fond selon que l'on se trouve en tête de canyon ou en interfluve (Baztan, 2004).

Le bord du plateau et le talus continental sont profondément entaillés par la branche principale du canyon Bourcart constitué de deux branches. La branche secondaire forme un diverticule côté Ouest de l'embouchure du canyon. La hauteur de flanc de la branche principale est de 361 mètres côté Ouest et 269 mètres côté Est (Baztan, 2004). Le canyon Bourcart montre des fonds majoritairement vaseux sauf pour une corniche rocheuse de plus de 1.6 km de long, côté Est de la tête de canyon (branche principale). Ce substrat rocheux, quoique localisé, arbore une richesse importante d'espèces sessiles dressées du substrat dur et attire une densité importante d'espèces vagiles. Des phénomènes de « cascading » d'eaux froides denses du plateau continental sont connus en tête du canyon Bourcart (Gaudin et al., 2006).

Vulnérabilité

: Interactions avec les activités de la zone ;

Oiseaux :



- Dérangement (trafic maritime, travaux off-shore, activités de défense, pêche) ;
- Captures accidentnelles (pêche) ;
- Disponibilité de la ressource ;
-
- ./
- .

Grands dauphins ;

- Dérangement (trafic maritime, travaux off-shore, activités de défense, pêche) ;
- Bruit (trafic maritime, travaux off-shore, activités de défense) ;
- Captures accidentnelles (pêche) ;
- Disponibilité de la ressource ;
-
- /

Les principales activités en interaction directe ou potentielle avec l'habitat récif sont le chalutage et celles liées aux travaux d'installation comme l'installation de câbles sous-marins.

4.2 Qualité et importance

Unités écologiques (UE) présentes :

- 1170.
- A. Roches concrétionnées ou roches du large, en bord du plateau continental
 - A.1. Communautés des affleurements, plateau, dalles ou blocs rocheux, concrétionnés ou non, formant de nombreuses cavités ou surplombs, créant une topographie complexe.
 - D. Affleurements rocheux, falaises de marnes ou de conglomérats, gros blocs de roche du talus Continental
 - D.1. Présence de massifs de coraux blancs vivants
 - D.2. Dominance d'invertébrés dressés non scléractiniaires
 - D.3. Dominance d'espèces encroûtantes et/ou d'huîtres vivantes
 - E. Formations biogènes éparses dans un contexte meuble, dont coraux blancs profonds vivants. Les unités écologiques (i) D.4 Thanatocénose d'huîtres fixées et (ii) D.5 Thanatocénose de coraux profonds fixés ou en amas, ont été observées ponctuellement sur des surfaces trop réduites pour être cartographiées.

Ce site est le seul de la région Méditerranée française possédant les unités écologiques D1 et D3. C'est également le cas pour l'unité écologique E qui n'a été observée que dans le canyon Lacaze-Duthiers lors de la campagne MEDSEACAN.

Le canyon Bourcart est le seul à arborer de grands invertébrés mais il ne présente pas d'unités écologiques avec des coraux blancs (D.1 ou E) ; seule une colonie de Madrepora oculata y a été observée.

Une riche biocénose des coraux profonds avec en particulier des colonies de Lophelia pertusa vivants a été observée à plusieurs reprises faisant du canyon Lacaze-Duthiers en partie inclus dans le site, un secteur remarquable de la zone de travail « Ouest golfe du Lion », mais également au regard de toute la Méditerranée française profonde.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	F02.02	Pêche professionnelle active (arts trainants)		B
L	H03	Pollution des eaux marines		B
L	H06.01	Nuisance et pollution sonores		B



L	H06.05	Exploration sismique, explosions		B
M	C01.01	Extraction de sable et graviers		B
M	C02	Exploration et extraction de pétrole ou de gaz		B
M	D02.01	Lignes électriques et téléphoniques		B
M	D03.02	Voies de navigation		B

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine public de l'état	100 %

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site



6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Préfecture Maritime de Méditerranée

Adresse : BCRM - BP900 83800 TOULON Armées

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-t-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

6.3 Mesures de conservation